



Loi de transformation Fonction Publique au Ministère de la Justice



LE SPIP 54 RESTE MOBILISE !

L'Etat s'attaque aux derniers conquits sociaux, socles de notre démocratie sociale : les retraites et la Fonction Publique !

En parallèle, cette loi vient défaire les droits des agents pour mieux les museler et les asservir !

La mobilité, comme l'avancement seront conditionnés au profilage des fonctionnaires selon des critères totalement obscurs, et à des « pseudo-performances ». Le tout sans contrôle et protection des organisations syndicales.

Le Ministère, conscient de **l'impact sur les vies personnelles des agents et sur leur engagement**, a choisi une chronologie en droite ligne de la Macronie, en ne faisant connaître les lignes directrices de gestion que le 18 Novembre pour un vote le 10 décembre...reporté... puis reporté pour finalement se tenir le 30 Décembre, reprise le 6 janvier 2020, suspension et reprise en vue le 21 janvier 2020.

Réunis en A.G le 09.01.2020, les personnels syndiqués et non syndiqués de l'antenne de Nancy ont décidé de poursuivre leur mobilisation et d'acter :

- **Journée SPIP mort le 21 janvier 2020, date du CTM : à l'unanimité**
- **Apposition d'un bandeau relayant nos griefs et revendications lors de toutes correspondances et réponses automatiques : à l'unanimité**
- **Apposition du même bandeau à la fin des rapports : à l'unanimité**
- **Poursuite de la sollicitation des responsables par voie de courriel : à l'unanimité**
- **Boycott des réunions de service prévues en janvier 2020, milieu ouvert et fermé : à la majorité**
- **Rassemblements du 16 au 20 janvier de 14h00 à 14h15 : à la majorité**

A l'unanimité, nous rappelons que notre antenne absorbe des charges de travail considérables depuis septembre 2018, entraînant une augmentation des risques psycho sociaux et de nombreux arrêts de travail.


Nous notons que le CTM doit se tenir le 21 Janvier 2020, nous demandons à ce que l'administration retire ses projets de casse de notre mobilité et de nos statuts. Nous refusons avec force toute idée de mobilité arbitraire et nous nous donnons d'ores et déjà rendez-vous

Mardi 21 Janvier 2020 à 12h30 pour une prochaine Assemblée Générale.

Nous restons absolument déterminés à nous faire entendre.

🔊 Nous dénonçons :

- **Le dédain de notre Administration envers les personnels des SPIP qui sont exclus de TOUT** : toutes les primes et revalorisations ; pas de prime de fin d'année, ou de surencombrement, ou de revalorisation de primes comme l'ISS (qui compte pour la retraite), refonte de la mobilité, pas de maintien de droits à la retraite dérogatoires,
- **L'absence de revalorisation et de requalification des personnels administratifs**, déjà lésés par le RIFSEEP. Sans leurs primes, beaucoup seraient sous le SMIC.
- **L'oubli de la 2^e partie de la réforme statutaire** concernant l'avancement et le recrutement
- **L'absence d'organigrammes de services et le sous-effectif récurrent de nos antennes qui atteint la santé des agents.**

 Parce que les personnels en SPIP sont les seuls à suivre l'ensemble de la population sous-main de justice, nous revendiquons :

- Une **mobilité par cotations** pour toutes les catégories
- Une **augmentation de la PSS** au même niveau que les CEA
- Une **augmentation de l'IFSE** au même taux que les services judiciaires et la PJJ pour les administratifs
- La **prime de surencombrement et de fin d'année** pour chaque personnel concerné
- Le **dégel du point d'indice** – bloqué depuis 9 ans

Il est plus que jamais temps de réagir. Si nous ne le faisons pas maintenant, il sera trop tard. Luttons tous ensemble au côté des salariés des secteurs publics et privés, des chômeurs, des étudiants, des lycéens et de tous ceux qui n'acceptent pas l'injustice sociale et économique d'un gouvernement à la solde des plus riches, au détriment des plus faibles.

**TOUT.E.S ENSEMBLE, DANS LA LUTTE POUR LE RESPECT DE NOS DROITS
ET LE MAINTIEN DU SERVICE PUBLIC**

JOURNÉE DE MOBILISATION LE 21 JANVIER 2020